

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance.  
 Si demande le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

### Annonces :

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20 0.30
Réclames	0.40	
Minimum d'insertion 1 franc		

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

### PLACE A LA REINE

#### DES MACHINES A ECRIRE

## Underwood - Standard

ECRITURE VISIBLE



La plus appréciée des machines à écrire.

Si vous achetez une machine à écrire, achetez la meilleure !

-- 250.000 en usage --

Démonstration et prospectus par le représentant pour toute la Suisse.  
J. G. Muggli, Stockerstr. 47 ZURICH.

### Etes-vous serré ?

dans vos chaussures ? Demandez mon prix-courant contenant environ 450 différents genres, et faites vos commandes après examen. Vous trouverez que nulle part vous avez autant d'avantages. Je garantis une qualité excellente et une chaussure seyant admirablement à prix modéré, j'offre ;

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N° 40-48	7.8
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40-48	9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40-48	9.50
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36-42	7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	« 36-42	6.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26-29	4.30

H. Brühlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

### AVIS

On vient d'ouvrir à SIERRE un nouveau magasin de

Cycles, et accessoires



ainsi qu'un atelier de réparations

Par un travail prompt et soigné, le soussigné se recommande au public,

ZUFFEREY CÉLIEN

# OTTO FISCHER

Le plus Ancien Magasin de Meubles en Valais  
Sion Rue de Lausanne Sion

Installation complète pour Hôtels, Restaurants. — Grand assortiment de meubles de Salons de tout Style etc..  
Salles à manger — Chambres à coucher

Décoration — Rideaux

Chaises de Vienne — Glaces — Tapis de Tables — Milieux de Salons — Descendentes de lit — Couvertures de lit



Duvets — Plumes — Crin animal et végétal — Coutil pour matelas

Grand choix de poussettes

Articles de voyage

Réparations et travaux

sur commandes

DEVIS GRATIS

PRIX MODÉRÉS



LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.  
Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—  
 En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—  
 Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.  
 Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.  
 Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas.  
 On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argen<sup>t</sup>



Chacun peut faire soi-même de l'excellent

### Vin de Raisins secs.

revenant à 12 ct. le litre.

Boisson rafraîchissante, agréable et saine.  
 Recettes et fournitures (sans sucre)  
 8 francs pour 100 litres, 12 francs pour 150 litres, 16 frs. pour 200 litres. Franco.  
**ALBERT MARGOT, Moudon**

Instruments de musique  
**A. DOUDIN, Bex**  
Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées.

Nicklage — Argentures  
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

**KROPFGEIST**  
 best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke u. angeschwollene Häuse n. Astenbeschwerden verbunden, in Flaschen à fr. 2 — empfiehlt  
**Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077**

### Chaussures

#### Wilh. Gräb

Zurich

4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre,

articles recommandés :  
 Souliers forts p. ouvriers 7.80  
 Bottines à lacer, pour hommes, très fortes 9.—  
 Bottines élég., avec bouts, à lacer, pour hommes 9.40  
 Pantoufles pour dames 2.—  
 Bottines à lacer, très fortes, pour dames 6.40  
 Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames 7.20  
 Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29 5.20  
 Envoi contre remboursement  
 Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

### En 2-8 jours

les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent : 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guéri tout aussi rapidement bourdonnement et duré d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

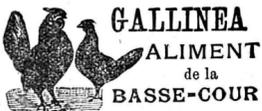
S. FISCHER, méd.

Grub Appenzell Rh.-E. 76.



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL. PRIX : 0.65 LE KILOG.



### GALLINEA

#### ALIMENT de la BASSE-COUR

augmente la ponte des poules, facilite l'engraissement des volailles. Prix : 30 centimes le kilogram. En sacs de 50, 25 et 10 kg.  
A. PANCHAUD, fabricant à Vevey

En vente chez les principaux négociants droguistes et grainiers.

### GRATIS et FRANCO

est envoyé à tous ceux qui en font la demande en indiquant l'objet de leurs recherches notre journal d'annonces

### L'INFORMATEUR

contenant un grand nombre d'Offres, de Ventes très sérieuses relatives à des Fonds de Commerce, Immeubles, Propriétés rurales ou de rapport, Villas, Hôtels, Pensions et Pensionnats, Fabriques et Entreprises industrielles, Terrains, Cafés-Brasseries, etc., ainsi que des DEMANDES de Capitaux, d'Associations, Commandites, Prêts hypothécaires et autres.

Nous ne sommes pas Agents et ne demandons ni COMMISSION ni PROVISION.  
Office Immobilier Suisse, à Genève.

### „PELLICULINE“

Pommade antipelluculaire Bergmann & Co., Zurich, pour les soins de la tête. Après quelques jours d'emploi, cette pommade fait disparaître les pellicules. — Succès garanti. — Nombreuses attestations.  
En vente chez J. Erné, coiffeur, Sion

### Poussines printanières



J'expédie par chemin de fer ou par poste Belles Poussines race Padoue, pondant 250 gros œufs par année, à fr. 1.60 pièce, prise en gare de départ, chez

### MORDASINI

membre de la Société d'Aviculture à Aigle et Monthey.

L'établissement Artistique de Saxon, Valais cherche partout des agents capables et énergiques, pour le placement de ses portraits fusains. A la Commission. Ajouter un timbre pour réponse

### Bière de Munich

en fûts et en bouteilles  
NONNENMACHER & Co LAUSANNE

On demande à acheter

en Suisse, propriétés de rapport, d'agrément, villas, châteaux, ainsi que propriétés pouvant convenir à l'installation d'hôtels, sanatoriums, pensions de famille. Vente rapide de tous fonds de commerce et industrie quel'qu'en soient le genre et l'importance. Pour trouver rapidement associés, commanditaires. capitaux S'adresser à la

### Banque d'études

Paris 29 Boulevard MAGENTA — 29<sup>e</sup> année  
Etude des affaires sur place à nos frais. Discretion garantie.

### Sélecto - Ferment

(Nom déposé)  
Prix du flacon : 1 litre

Rhumatismes  
Anémie  
Dyspepsie  
Entérites  
Furoncles  
Acnés



### de Raisins

Frs. 6. —, Franco

Eczémas  
Constipations  
Laboratoire de Montreux  
S. A. (Clarens)

DÉPÔTS : Sion : G. Faust, pharmacie de la Colonne  
Martigny-Ville : Lovey Pharmacie centrale

### Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale

Café - Restaurant ouvert à toute heure du jour.  
Chambres pour ouvriers et voyageurs

Salle de réunions. Chauffage central.

Se recommande.  
l'Union Ouvrière

Raphia, attaches pour la vigne. — Sulfate de cuivre et soufre sublimé. — Bouillie Bordelaise, dosage garanti.

Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons.

SE RECOMMANDE :

Société Sédunoise de Consommation, Sion

ADRESSE : Consommation, Sion.

Le „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ est envoyé gratuitement jusqu'au 1er juillet à tout nouvel abonné.

Bulletin politique

Les élections en Belgique

Dimanche ont eu lieu en Belgique les scrutins de ballottage par les élections provinciales. Les catholiques gagnent quelques sièges au détriment des socialistes.

On se souvient, qu'il y a quelques semaines avaient lieu les élections pour le renouvellement de la moitié de la Chambre des députés.

Les résultats furent défavorables pour le gouvernement catholique qui voyait sa majorité, de 12 voix, descendre à 8 voix.

Depuis l'opinion publique semble s'être ressaisie et déjà au premier tour de scrutin se dessinait un revirement en faveur des catholiques. Les élections de dimanche confirment et accentuent ce succès des catholiques.

La question marocaine

La déchéance du sultan Abd el Aziz s'accentue chaque jour, cependant que Moulay Hafid gagne du terrain et se fait proclamer sultan dans les principales villes du Maroc. Cette nouvelle situation n'est pas sans préoccuper les puissances signataires de l'acte d'Algésiras; on a envisagé ces jours-ci l'opportunité d'une nouvelle conférence internationale; cela s'explique; car si Abd el Aziz allait être complètement détrôné, l'acte d'Algésiras qu'il a signé n'aurait plus sa raison d'être. On n'est certainement pas au bout des surprises que réserve l'empire chérifien.

En attendant, c'est au gouvernement français que revient la plus grosse part des soucis causés par la mission qu'il a acceptée de pacifier le pays. Ses ennemis parlementaires, plus encore que les succès de Moulay Hafid, l'inquiètent. A la séance de vendredi dernier à la Chambre des députés, il n'y avait pas moins de trois interpellations sur le Maroc. Les deux premières, celles de MM. Gervais et Deschanel n'avaient pas une allure très agressive. M. Gervais s'est borné à demander au gouvernement d'indiquer quelle attitude il va prendre et quelle politique il va suivre au Maroc, après les événements récents qui ont modifié la situation. M. Deschanel, après un examen de la situation, a dit qu'il y avait lieu maintenant que la région de Casablanca est pacifiée, d'en préparer l'évacuation en constituant des corps de troupes indigènes qui, peu à peu seront substitués aux troupes françaises. Mais dans aucun cas, a-t-il, ajouté il ne faut renoncer à la mission de pacification et de civilisation que nous a confiée l'Europe.

La troisième interpellation, développée par M. Jaurès, avait nettement le caractère d'une attaque contre le gouvernement. On sait que le député socialiste s'est fait une spécialité des interpellations marocaines et chaque fois il a fait le jeu de l'Allemagne; battu toujours, il ne s'est pas laissé décourager et il faut bien croire qu'il continuera ses attaques aussi longtemps qu'il y aura une question marocaine. L'attitude de Jaurès a été cette fois spécialement antipatriote. A sa demande, M. Pichon ministre des affaires étrangères, avait donné lecture des instructions du général d'Amade et de celles du général Liautey. Les unes et les autres avaient produit une impression favorable. C'est à ce moment que M. Jaurès, montant à la tribune, insinua à trois reprises que si le gouvernement avait ordonné au général d'Amade de préparer l'évacuation progressive de la région des Chaouia en y organisant la police, c'est que l'Allemagne l'y avait contraint. In digne M. Pichon, déclara par trois fois qu'il n'en était rien, qu'aucune puissance n'avait formulé de réserve sur la politique du gouvernement au Maroc. M. Jaurès, persista, et après avoir donné lecture d'un extrait comminatoire de journal allemand, il ajouta: « C'est par une simple coïncidence, dites-vous, que, deux jours après, avait lieu la démarche de notre ambassadeur à Berlin (communiquant les instructions du général d'Amade). Je demande que pour la France on évite à l'avenir de pareilles coïncidences. »

A cette attaque perfide, M. Pichon a répondu que toute la Chambre avait dans la pensée: « Je ne sais pas, s'est-il écrit, qui vous a autorisé à parler au nom de l'Allemagne comme vous le faites. »

Les paroles du ministre ont touché au vif les socialistes, qui ont exigé des excuses. Et M. Pichon a été assez bon pour donner des explications sur le sens qu'il donnait à ses paroles: « Mes paroles, a-t-il dit, n'avaient rien d'injurieux. On ne m'a pas laissé terminer ma phrase. Je voulais ajouter ceci; jamais aucun re-

présentant de puissance étrangère ne m'a tenu un langage qui pût justifier celui de M. Jaurès. »

Le débat s'est terminé par un ordre du jour de confiance au gouvernement; mais il est à remarquer que ce dernier n'a plus une majorité aussi compacte que lors des précédents débats sur la question marocaine; d'aucun y voyait un commencement de désagrégation de la majorité.

La question marocaine a également eu sa répercussion à la Chambre italienne. Le député Galli a demandé au gouvernement s'il devait continuer à observer le principe de non intervention dans les affaires marocaines, même si Moulay-Hafid occupait quelques ports. Le gouvernement a répondu vendredi à cette interpellation.

Il a averti la Chambre que les nouvelles du Maroc sont assez graves, et laissent entrevoir la possibilité d'un radical changement de la situation. La cause du prétendant Moulay-Hafid gagne du terrain chaque jour, et elle pourrait mettre les puissances dans la nécessité de prendre des mesures énergiques.

« Quant à l'Italie, elle n'a pas d'intérêts particuliers au Maroc. Elle se borne à exercer ses droits et à accomplir les devoirs qui dérivent de sa qualité de signataire de l'acte d'Algésiras. »

« Deux puissances auxquelles ce même acte a confié une tâche particulière au Maroc ont toujours agi jusqu'ici avec une sincérité parfaite: elles ont constamment informé toutes les puissances de leurs actions et projets au sujet du mandat qu'elles avaient reçu. Cela continuera ainsi dans l'avenir, ainsi que le montre le discours prononcé par le ministre français des affaires étrangères. »

La réponse du gouvernement a été vivement approuvée par la Chambre. Dans sa réponse M. Galli a déclaré qu'il ne croyait pas que d'autres puissances eussent au Maroc des intérêts plus importants que l'Italie. L'Italie, a expliqué M. Galli, ne saurait demeurer indifférente à une question regardant l'intégrité méditerranéenne. M. Galli espère enfin que le gouvernement italien veillera au maintien du « statu quo » dans la Méditerranée occidentale.

Une dépêche de Tanger, datée du 19 juin annonce que vendredi (le dimanche marocain) le gouvernement chérifien a fait placer de petits détachements de soldats dans toutes les mosquées pour empêcher la proclamation de Moulay-Hafid. La situation est devenue assez compliquée pour inspirer de très vives inquiétudes.

La situation internationale

La « Neue Freie Presse » publie l'opinion de plusieurs savants et hommes politiques de France, Russie et Angleterre sur la situation internationale. Toutes ces personnalités ont fait de brèves réponses, qui expriment toutes la certitude du maintien de la paix.

M. Doumer, ancien président de la Chambre française, dit qu'il exprime l'avis de tous les hommes politiques français en assurant que la France ne songe ni à provoquer ni à attaquer aucune puissance que toutes les alliances et ententes conclues par la France visent uniquement au maintien de la paix. « J'espère a-t-il dit, que nous approchons d'une alliance pacifique de toutes les puissances. »

Commentaire officieux sur les paroles de Guillaume II

La « Gazette de l'Allemagne du Nord » rompt le silence au sujet des paroles impériales et c'est pour prêcher le calme et infliger un blâme sévère à l'auteur de l'information qui fit tant de bruit dans la presse des deux mondes. La situation politique n'a rien de périlleux, dit-elle, et l'inquiétude qui se remarque ne repose sur aucun fait précis, mais plutôt sur l'incertitude qui règne au sujet de la naissance possible d'une nouvelle constellation politique et des difficultés internationales qu'elle pourrait créer. Mais le journal de la chancellerie estime que ce n'est pas une raison, parce que des négociations politiques nouvelles sont possibles, de se laisser aller à des exagérations et à des prédictions qui ne peuvent que compliquer les résolutions pratiques et saines auxquelles tous les gouvernements sont intéressés. La « Gazette de l'Allemagne du Nord » revient ensuite sur les calomnies qu'on répand sur l'Allemagne:

Des moments d'attente comme ceux que nous traversons dit-elle, font toujours apparaître ces éléments nuisibles qui prennent plaisir à causer le mal, et ils fournissent un excellent terrain aux fausses nouvelles et aux inventions malveillantes. Mais la politique allemande a lieu de les surveiller d'autant plus près que c'est généralement contre elle que sont dirigés leurs efforts communs.

Le journal officieux reprend toute la liste des griefs que l'Allemagne croit avoir à ce sujet:

C'est nous, écrit-elle, qu'on désigne comme les véritables auteurs de la guerre russo-japonaise, c'est nous qui donnons à Constantinople des conseils belliqueux pour pousser la Turquie à la guerre, c'est nous qu'on accuse d'avoir fomenté les troubles persans, c'est encore

nous qui soulevons le monde islamique contre l'Europe, c'est nous aussi qui envoyons des instructeurs en Afghanistan, c'est toujours nous qui préparons une intervention en Pologne et qui entretenons avec Moulay Hafid des rapports secrets; et tous ces mensonges n'ont même pas le moindre fait pour s'appuyer.

Quittant ce terrain battu, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » s'en prend directement au correspondant de la « Gazette de Dortmund » qui avait annoncé aussi que le baron Marshall de Bieberstein serait remplacé à Constantinople par le général von der Goltz. Les paroles prononcées par l'empereur devant ses officiers ont d'ailleurs été recueillies d'une façon arbitraire, dit la « Gazette ».

L'information avait pour base l'allocation que l'empereur prononça le 29 mai à Döberitz, en présence de la brigade qui, vingt ans au paravant, avait été présentée par le kronprinz Guillaume à son père l'empereur Frédéric. Cette allocation n'avait pour objet que des questions militaires et de service. Elle ne se rapportait pas à des sujets de politique et il n'a point parlé d'« encerclement » ni de nous tenir tête ». L'empereur n'a fait qu'exprimer sa conviction que l'armée restera à la hauteur de sa tâche et fidèle à l'esprit de Frédéric. Il est évident que nous ne voulons pas fermer les yeux devant les dangers possibles; nos soldats ne portent pas sur la tête la devise peu belliqueuse qu'y avait fait inscrire le contingent d'Hildesheim de l'ancienne armée impériale: (Seigneur donne nous la paix). La conscience de notre force doit nous donner la confiance et la tranquillité qui seules sont dignes d'un grand peuple pacifique.

Il semble que ce communiqué de l'organe officieux a été provoqué par un passage d'une interview d'homme d'Etat français parue dans la « Neue Freie Presse » et qu'on croit être de M. Pichon lui-même. Cette interview avait déjà été émise avant-hier la « Gazette de Cologne ». Le journal rhénan démentait, en effet, énergiquement l'opinion qui, dans cette interview, attribuait à une source officieuse la divulgation des paroles impériales. Il est intéressant aussi de remarquer que la « Taegliche Rundschau » se dit informée qu'une instruction judiciaire est ouverte contre M. von Losberg, le correspondant de la « Gazette de Dortmund ».

Tous les journaux reproduisent l'article de la « Norddeutsche » qu'ils attribuent généralement à l'inspiration du chancelier lui-même. Son importance réside, dit la « Vossische Zeitung », dans l'aveu que les relations internationales n'ont pas actuellement toute la clarté désirable et que nous sommes dans une période d'attente. Ce n'est pas un morceau de rhétorique, mais le langage du gouvernement d'une nation qui veut la paix sans craindre la guerre. La « Germania » doute que l'article soit de nature à produire l'effet calmant attendu, et l'agrarienne « Tageszeitung » cherche en vain l'utilité de sa publication.

La « Post », au contraire, croit que le chancelier s'appropriant et soulignant le sens des paroles impériales augmente encore l'heureux effet qu'elles ont eu à l'étranger. La « Taegliche Rundschau » est d'avis que la nation entière doit s'associer à la vigilance que le gouvernement doit déployer dans la situation actuelle. « Le Vorwaerts » estime que pour éviter la scandaleuse publication des paroles impériales contre la quelle s'éleva la « Norddeutsche », le meilleur moyen serait de ne pas les prononcer, et il conseille à la diplomatie allemande de se rappeler que pas plus que le Maroc, la Macédoine et la Turquie ne valent les os d'un grenadier prussien.

CONFEDERATION

Le monopole des grains

(De notre correspondant particulier) Nos relations extérieures. — Nous nous sommes fourvoyés. Le moyen d'en sortir. — La motion Scherrer-Fullemann.

Berne, le 20 juin. — Selon toute apparence, l'ère de diplomatie paisible qui caractérise les relations extérieures de la Suisse au siècle dernier est en voie de prendre fin pour faire place à une situation plus délicate et plus difficile. Comme nous avons mangé le pain blanc le premier, pour parler comme le vulgaire (car à notre goût personnel le pain bis est souvent meilleur que le pain blanc, surtout quand ce dernier est fait de farine allemande) on se montre un peu désorienté au Département politique qui est insuffisamment organisé pour lutter avec des diplomates plus avisés que la nôtre. Dès que survient une difficulté avec un pays voisin, nous sommes pris d'une manie de persécution, et nous jetons volontiers le manche après la cognée.

C'est ainsi qu'après la guerre douanière avec la France, nous nous sommes jetés sans mesure dans les bras de l'autre voisin, vous savez lequel. Pendant quinze années, on n'a fait que nous conter les mérites de ces excellentes gens de Berlin, dont le but le plus cher était apparemment d'étendre sur notre pays une main tutélaire et généreuse.

Quand sont venues les négociations sur les traités de commerce, on n'a songé à prendre des précautions qu'à l'égard des Français et des Italiens, auxquels on a expressément interdit de tourner les clauses du traité par des primes d'exportations, et l'on a fait confiance

à ce divin pays d'Allemagne. Mais l'attitude de cet empire qui ne songait qu'à notre bonheur vient de se modifier subitement à notre égard. Il ne tente, semble-t-il, à rien de moins qu'à profiter des embarras de notre ministère pour accaparer le commerce suisse des farines. A cet effet, l'Empire accorde une prime de 2 fr. 50 à ses meuniers par 100 kilos de farines exportées.

« Tu l'as voulu, George Dandin » pourrions-nous dire à nos gouvernants. Mais l'heure n'est pas venue de récriminer. Il convient au contraire d'oublier tout ressentiment, celui-ci fut-il même légitime, et d'examiner les moyens de sortir du guépier où nous a conduits notre célèbre diplomatie. Car l'enjeu est gros. Si nous consentons à faire dépendre nos approvisionnements en blé des cartels économiques allemands, qui ont l'oreille du gouvernement de Berlin nous pourrions changer tout de suite la numérotation des unités de notre armée, et, à l'occasion du nouveau fractionnement de nos troupes, nous n'aurions qu'à changer la numérotation allemande. Ce n'est guère été la peine, dans ce cas, d'avoir des Guillaume Tell, des Walter Furst et des Winkelried qui nous ont débarrassés il y a quelques siècles de la sujétion de l'empire germanique.

La raison de guerre, du reste, n'est pas seule en cause. En temps de paix déjà, nous pourrions avoir à souffrir de la dépendance de l'Allemagne. Car la première qualité de farine allemande, faite de blés américains, est inférieure à la qualité de la farine de blé russe que nous avions jusqu'ici. Nos lecteurs n'ont qu'à venir à Berne pour s'en faire l'expérience. Le prix du pain, d'autre part, n'a pas baissé. Il faut même s'attendre à ce qu'il monte dès que les trusts allemands auront conquis notre marché. Ce sera le régime du pain mauvais et du pain cher.

La solution n'est pas simple. La Cour arbitrale, jugeant d'après le texte du traité, nous donnera tort. Un relèvement de droits nous conduirait à une guerre douanière avec l'Allemagne, perspective qui, dans cette période de dépression économique, est vue sans aucun enthousiasme des populations de la frontière septentrionale. Reste le monopole du commerce des grains et de l'importation des farines, dont personne n'est entiché, à l'exception des démocrates de la Suisse orientale et des socialistes, — mais qui résoudrait la question d'une façon définitive.

La pillule est dure à avaler. Toutefois, notre existence étant en jeu nous finirons bien par nous résigner à cette portion saumâtre. Telle est l'impression que nous avons rapportée du débat d'hier au Conseil national. M. Scherrer-Fullemann a développé la motion démocratique avec beaucoup de talent. Les déclarations des partis nous montrent une forte grimace de patient auquel on offre de l'huile de ricin. Mais personne, pas même M. Hochstrasser n'a su nous indiquer d'autre remède.

Il faudra bien en venir là. Car il y a unanimité sur ce point. Dans cette question nous ne pouvons capituler devant l'Allemagne.

L'Argentine aux grandes manœuvres

Un officier supérieur de l'armée argentine le colonel Perlinger, assistera cette année, à titre officiel, aux grandes manœuvres suisses. C'est la première fois que la république argentine envoie une délégation militaire en Suisse.

Tombola de la presse suisse

L'expédition et la vente des cartes artistiques de la Tombola cesseront le 30 juin; d'ailleurs l'édition sera prochainement épuisée. Les personnes qui désirent encore obtenir les trois séries de cinq-billets cartes sont priées de s'adresser sans retard au Comité de la fête de la Presse à Zurich. Chaque série coûte un franc plus le port; l'envoi ne se fait que contre remboursement. Tous les souscripteurs des cartes artistiques de la Tombola domiciliés hors de Zurich recevront franco la liste des numéros gagnants; cette liste sera publiée, en outre, par les journaux quotidiens de Zurich. Le tirage aura lieu probablement le 8 juillet, mais les 25 premiers prix seront tirés le 5 juillet déjà pendant la fête populaire qui aura lieu au « Dolderpark » à Zurich.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. le Chef du Département de Justice et Police fait rapport sur la grève qui s'est déclarée dans les chantiers du canal de dérivation des eaux du Rhône à la Souste et à Finges et sur les mesures de police qui ont été prises à ce sujet, mesures qui sont approuvées.

Il est accordé les permis de coupe ci-après 1. à la commune de Nax; pour environ 500 plantes cassées et déracinées dans les forêts Combaz et Bioley; 2. à la bourgeoisie de Trient pour environ 200 m3 et 2-3 plantes dans la forêt de la « Tête-Noire ».

Il est accordé au consortium de Nidriens l'autorisation pour un flottage d'environ 300 m3 de bois par le torrent de la Gamsa.

M. François Bagnoud, ancien professeur d'agriculture à Ecône, domicilié à Granges est nommé inspecteur du cercle phylloxérique de Granges, en remplacement de M. Modeste Germanier démissionnaire.

Débordement de la Gamsa

La fonte des neiges et les orages de ces derniers jours ont occasionné un débordement de la Gamsa; la route cantonale de Brigue à Viège a été coupée sur un espace de 40 mè-

tres; le pont, obstrué par un amas de matériaux. On fait établir un pont provisoire sur le nouveau lit de la rivière et procéder aux travaux de déblaiement. La circulation sera rétablie demain soir mardi. L'endroit où le débordement s'est produit étant un terrain inculte, il n'y a pas d'autres dégâts à déplorer. L'Etat fera procéder aux travaux nécessaires pour réintégrer la Gamsa dans son lit.

Berne-Lötschberg-Simplon

Samedi après-midi, s'est réunie dans la salle du Grand Conseil bernois, l'assemblée générale ordinaire de la Cie des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon.

Le président du Conseil d'administration, M. Hinter, conseiller national, en ouvrant les délibérations, a fait quelques communications sur la marche des travaux et les plans définitifs pour les rampes d'accès. La situation en ce qui concerne les pentes apparaît comme plus favorable qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Le président a exprimé des remerciements aux autorités fédérales et cantonales, pour les facilités accordées à l'entreprise et a exprimé l'espoir que cette bonne entente continuera dans l'avenir pour atteindre le but commun, qui est l'établissement d'une ligne de transit de premier ordre.

L'assemblée a approuvé le rapport et les comptes de 1907. Elle a constaté que les nouvelles actions, pour une somme de trois millions de francs (augmentation du capital pour l'établissement à double voie du grand tunnel) avaient été complètement souscrites et que le versement de 20% avait été effectué.

Après le rapport du président de la commission technique, M. Koenitzer, conseiller d'Etat, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les propositions du conseil d'administration, concernant la transformation immédiate de la ligne Spiez-Frutigen et introduction de la traction électrique, ainsi que le relèvement du capital-obligations, de fr. 1,600,000 pour se procurer les ressources nécessaires. La modification des statuts que comporte cette augmentation du capital a été approuvée.

72812 actions étaient représentées à l'assemblée, dont 65,514 avaient droit de vote.

Nos grèves

Malgré tous les efforts faits en vue d'arriver à une entente pour mettre fin à la grève des ouvriers du canal de Finges, ces derniers n'avaient pas encore repris le travail ce matin lundi, comme on l'avait espéré. M. Couchepin, chef du Département de Justice et Police, s'est rendu cet après-midi à Sierre. On ne signale aucun désordre.

Course d'officiers patrouilleurs

Dimanche sont arrivés à Sion, de Lausanne, les officiers de la Ire division qui suivent le cours tactique n° III (officiers patrouilleurs).

Ils sont repartis pour Conthey où ils ont couché dimanche soir. Ce soir, lundi, ils passent la montagne par Derborentz; ensuite exercices de patrouilles contre les troupes des forts de St-Maurice. Licenciement à Chesières. Le cours est sous la direction du lieutenant-colonel Castan; deux officiers valaisans y prennent part: les lieutenants Pitteloud Jean Joseph et Bétrisey Prosper.

Un pari de course pédestre

Dimanche soir un nombreux public assistait à une course pédestre à la Planta. Il s'agissait d'un pari de fr. 50 entre les Italiens Tarantola et Gallazzini; ce dernier devait faire 60 fois le tour de la place en 1 h. 30. Il a gagné son pari avec 8 minutes d'avance; il a été vivement acclamé.

Association agricole du Valais

Les délégués des Sociétés d'Agriculture de l'Association agricole du Valais, sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 28 juin 1908, à 1 h. et demie de l'après-midi, à la grande salle du Café industriel, à Sion.

Ordre du jour: 1. Constitution définitive de la nouvelle Association agricole; 2. Adhésion et signature des statuts; 3. Nomination du Comité de direction, etc.; 4. Perception des cotisations pour 1908.

Electro-mécanicien

M. Joseph Wulloud, de Sion, vient d'obtenir, après de brillants examens, le diplôme d'électro-mécanicien au Technicum de Fribourg. Il est entré le même jour aux usines de Montbovon. Toutes nos félicitations.

Sion — Concert de l'Harmonie

L'Harmonie municipale de Sion donnera, jeudi, 25 courant, à 8 h. et demie du soir, un concert à la Place du Midi.

Un désespéré

Dimanche soir à Magnot, un homme de A. après avoir fait une tournée de pintes, dit à ses amis qu'il avait sommeil et les quitta. Quelques moments après on le trouva pendu dans une remise; il avait cessé de vivre. Le pauvre homme avait depuis un certain temps des idées noires et s'adonnait un peu trop à la boisson.

Société de musique

Une nouvelle fanfare vient d'être fondée au village d'Aven (Conthey). Elle groupe 28 à 30 jeunes gens sous la direction de l'instituteur de la localité, M. Papilloud. Il est à remarquer

que Conthey possède déjà deux autres fanfares. Voilà un pays où l'on aime la musique.

Le sanatorium de Clairmont sur Sierre

D'après une statistique établie par M. le conseiller d'Etat Dr Vincent, il y a eu à Genève, pendant la période de 1885-1894, 4069 décès dus à la tuberculose sur 22,605, soit plus du cinquième de la mortalité. Il s'agissait donc de lutter, par tous les moyens possibles, contre le fléau, et, en 1896, le Conseil d'Etat de Genève nomma dans ce but une commission médicale. M. le Dr Vincent présenta le 13 mars 1897, comme rapporteur de cette commission, un rapport très détaillé, dans lequel il concluait à la nécessité de créer un sanatorium pour les indigents tuberculeux genevois. Parmi les défenseurs genevois de l'utilité d'un sanatorium, l'un des plus zélés fut le Dr Hippolyte Gosse; il réussit à constituer un comité provisoire en vue de l'étude des voies et moyens pour cette création. L'acquisition de 39,037 m2 de terrains situés au plateau de Vermala-Montana fut décidée (avec une source, un chalet, les terrassements et une route) pour une somme de fr. 43,626.50. Le sanatorium dont le coût peut paraître élevé fr. 324 mille environ, sans les terrains ni le mobilier a été construit avec la plus stricte économie. L'ambition du comité provisoire aurait été de construire le bâtiment et de le meubler avec les seules ressources qui lui procurerait la population genevoise; mais les sommes recueillies n'ont pas suffi pour subvenir aux frais de construction et d'aménagement d'un sanatorium correspondant à l'importance de la population du canton de Genève. Aussi, le comité a dû, à regret, solliciter des subventions des autorités gouvernementales et municipales. L'appel a été entendu et les subsides accordés (fr. 100,000 de la ville de Genève et fr. 75,000 de l'Etat de Genève), joints aux produits de la souscription et des nombreuses soirées données au bénéfice du sanatorium, ainsi qu'aux dons et legs en sa faveur, ont permis de construire et de meubler le nouvel établissement hospitalier. La commission d'initiative ne possédait pas d'existence légale et, pour lui assurer cette existence, l'Etat préférait que le sanatorium restât une institution privée, il convenait de constituer cet établissement en fondation. Le 2 novembre 1901, le Grand Conseil du canton de Genève approuvait les statuts de la fondation du sanatorium populaire genevois. Régulièrement et définitivement constituée la fondation reçut de la commission d'initiative, dont le rôle était terminé, l'actif recueilli par ses soins. C'est le 23 octobre 1903 que sont montés à Clairmont les deux premiers malades, et au 31 décembre 1904 les malades étaient au nombre de 43 pour 62 lits disponibles. Un autre établissement, le sanatorium de Beaugregard, sur Montana, en faillite, n'a pu être vendu en deuxième enchère (1905). Cette entreprise grandiose a coûté en son temps fr. 700,000, mais ne trouva pas d'amateurs pour une somme de fr. 400,000. Ensuite ce sanatorium a été transformé en hôtel de premier ordre sous le nom de Palace-Hôtel, comme tel il prospère.

Le sanatorium de Clairmont est exclusivement destiné aux malades indigents ou peu fortunés atteints de phthisie pulmonaire peu avancée, dont l'état est susceptible d'amélioration ou de guérison. Le sanatorium étant en première ligne destiné au Genevois, puis aux Confédérés et aux étrangers habitant dans le canton, les personnes qui ne seront pas domiciliées dans le canton de Genève depuis 2 ans au moins ne seront admises que par exception et au tarif prévu pour les étrangers. Il est réservé au tarif ordinaire 2 lits aux ressortissants du canton du Valais. La durée de la cure sera fixée pour chaque malade par le médecin-directeur pendant le premier mois de séjour à Clairmont, la cure ordinaire étant de 3 mois. Prix de pension par jour: en dortoir: fr. 3 ordinairement (éventuellement pour les enfants de 10 à 15 ans fr. 1), fr. 5 pour les étrangers; en chambre particulière: fr. 5 ordinairement, fr. 7 pour les étrangers.

Les ressources sont constituées par des subventions de l'Etat de Genève et des communes genevoises, prix de la pension des malades, dons et legs. — Il existe, à Genève, une « Société auxiliaire du Sanatorium de Clairmont sur Sierre » (fondée en 1901) qui a pour but: de faciliter aux malades tuberculeux indigents le séjour dans le Sanatorium; de venir en aide aux familles de malades en séjour dans le sanatorium; éventuellement aussi de fournir des subsides pour l'exploitation du sanatorium.

La fortune du sanatorium est d'environ fr. 500,000.

Clôture des écoles primaires

La distribution des prix aux élèves des écoles primaires de Sion a eu lieu dimanche avec le cérémonial d'usage, agrémenté de jolies productions théâtrales. Nos écoles (ville et banlieue) ont été fréquentées en 1907-08 par 1368 élèves; 651 garçons et 717 filles. La rentrée des classes est fixée au lundi 21 septembre.

Nous publions ci après, comme d'habitude, les noms des trois premiers élèves de chaque classe.

Ecole des Garçons: 7e classe française: Huber Henri, Anderegg G., Coppex Cyrille. 6e classe: Siéro Edouard, Messerli E., Bruttin Louis. 5e classe: de Werra Victor, Sartoretta J., de Quay René. 4e classe: Rovarino A., Dénériaz Gustave, de Torrenté Flavien. 3e classe: Debons Gabriel, Bruttin Marc, Sartoretta Et. 2e classe: Antille Jean, Meyer Henri, Andenmatten Jos. 1re classe: de Courten Eugène, Vadi Louis, Mora Eugène.

Ecole des Filles: 7e classe française: Spahr Virginie, Gay Alice, Vuadens Marg. 6e classe:

Dénériaz Anne-M. Wolf Marguer., Nicod Pauline. 5e classe: Beeger Jeanne, Spahr Anne-Marie, Spahr Céline. 4e classe: de Courten Gabrielle, Ribordy Marie, Reichenbach J. 3e classe: Mutti Hélène, Mora Blanche, Favre Bertha. 2e classe: Barberini Suz., de Riedmatten Fr., Jordan Céline. 1re classe: Spahr Gabrielle, de Kalbermatten Mad., de Lavallaz Germaine.

Ecole secondaire des Filles: Cours sup. 2e année, (1re note): Gaillard Marthe, Darbellay Marguerite, Cretéx Cécile, Nicod Marie-Louise, Dénériaz Jeanne, de Sépibus Jeanne. 1re année: Membrez Blanche. Cours inférieur 2e année: Dorsaz Jeanne, Spahr Marg., Andenmatten Marie, Donazzolo Alice, Vadi Louise, de Werra Gabrielle. 1re année: Walpen Eug., Grasso Lucie, Sartoretta Laurent, Rogger Joséphine, Mutti Claire, Moos Paula.

Ecole allemande des Garçons (2e classe): 2e division: Meyer Aloys, Elsig Henri, Amherd Emile. 1re division: Nanzer Louis, Loesch Jules, Moser Max. 1ère classe, 2e division: Richard Alexandre, Czech Robert, Loréatin Gaspard. 1re division: Karlen Otto, Rossier Martin, Schmid Raymond.

Ecole allemande des Filles (2e classe): 3e division: Ruten Maria, Gerold Geneviève, Anthanoz Marguerite. 2e division: Titz Hermine, Anthanmatten Ang., Barel M. 1re division: Anthanmatten Ida, Schmid Mathilde, Amman Bernhard. 1re classe: 3e division: Wyss Maria, Moser Anna, Brantschen Bert. 2e division: Barel Rosa, Rovina Ida, Truffer Rosa. 1re division: Wyss Emilie, Amacker M., Attinger Jos.

Ecoles de la Banlieue: Ecole des garçons d'Uvrier: 1re division: Bovier Alfred, Oggier Jean-Marie, Ravaz Camille. 2e division: Bovier Joseph, Rudaz Hercule, Parroz Philippe. 3e division: Cambrigger A., Bosson Jules, Vuignier Victor. 4e division: Oggier Em., Bricchet F., Stoffi J.-B.

Ecole des filles d'Uvrier: Gay-Balmaz Mélanie, Holzer Bertha, Solioz Maria. 2e division: Gay-Balmaz Lucie, Anthanmatten Louisa, Sengen Eugénie. 3e division: Hagen Anna, Oggier Angèle, Feigier Olivia.

Ecole mixte de Châteaufort: Maret Paul, Clavien Germain, Proz Louis. 2e division: Pott Henri, Germanier R. de M., Valentin L., 3e division: Germanier Maur., Maret Adrien, Germanier Raymond. 4e division: Berner David, Maret Louise, Clavien Charlotte.

Ecole mixte de Maragnenz: 1re division: Biderbost Thérèse, Rossier Ida, Gay Auguste. 2e division: Pommaz Justine, Carroz Alice, Bovier Joseph. 3e division: Gay Céline, Ess Ida, Stalder Sylvie. 4e division: Pitteloud Luc, Pitteloud Aline, Rossier Fr.

Ecole mixte de La Muraz: 1re division: Vergères Marcell, Hugon Anna, Margelisch L. 2e division: Margelisch Joseph, Eggs Rodolphe, Rouiller Louis. 3e division: Hugon Léontine, Vergères Pauline, Muller Adèle. 4e division: Margelisch Ed., Pellissier Judith.

Statistique des marchés au bétail

Table with 4 columns: Animaux présentés, Nombre Vendus, Prix. Rows include Taureaux, Bœufs, Vaches, Génisses, Veaux, Porcs, Porcelet, Moutons, Chèvres.

Fréquentation de la foire. Cette foire a été bonne, et elle aurait peut-être été la meilleure si le même jour il n'y avait eu foire à Sion.

Police sanitaire: bonne.

Avis: En raison de la Fête de St-Jean-Baptiste, le prochain Numéro paraîtra vendredi-soir.

NOUVELLES DES CANTONS

Argovie

UNE CONSPIRATION: Au mois d'août de l'année dernière, un incendie détruisait en partie le vieux château de Kastelen, qui abrite un établissement d'éducation pour les enfants pauvres.

L'enquête ouverte au sujet des causes du sinistre ne donna aucun résultat.

Or, l'autre jour, un élève, tourmenté par le remords, déclara au supérieur que l'incendie était le résultat d'un complot ourdi entre cinq ou six pensionnaires du château. L'un de ces derniers avait suggéré à ses camarades de mettre le feu à la maison, ce qui aurait pour conséquence un renvoi général des élèves dans leurs familles. La proposition fut acceptée et les compères prêtèrent le serment solennel de ne jamais se dénoncer. On décida en outre d'allumer l'incendie le samedi 24 août, de façon à arriver chacun chez soi pour le dimanche.

Ainsi fut fait. Le château, fortement endommagé, n'échappa à la ruine totale que grâce à la promptitude des secours.

Bâle

HEIMATSCHUTZ

Samedi s'est réunie à Bâle l'assemblée des délégués de l'Association suisse pour la protection des sites « Heimatschutz ».

le maintien du musée de l'Engadine à St-Moritz.

Genève

L'AMI CANARD: Samedi matin a comparu devant la Chambre des mises en accusation, Jules Canard, ex-caissier de la banque Gay et Cie, accusé de détournements au montant de fr. 1,117,622. L'instruction a relevé 56 chefs d'accusation. La Chambre a renvoyé Canard devant la cour d'assises.

MORI DANS LES FLAMMES

Ce matin, lundi, au point du jour, un incendie éclaté dans un immeuble de la rue de la Tour de Boel à Genève. Après que les sauveteurs eurent localisé l'incendie, ils pénétrèrent par le toit éventré dans l'appartement du 5me étage.

A leur horreur, aussitôt que la fumée se fut un peu dissipée, ils aperçurent, accroupi près de son lit, un cadavre carbonisé.

C'était celui d'un locataire nommé Schmall. On suppose qu'à moitié étouffé pendant son sommeil, le malheureux aura voulu se lever, mais qu'incapable de s'y reconnaître, au milieu de la fumée, il sera tombé évanoui, bientôt brûlé avec son misérable mobilier.

ECHOS

ALICE ENLEVE TON CHAPEAU

La question des chapeaux vient de faire son apparition en politique. C'est pendant la Convention de Chicago que cet événement sensationnel s'est produit, et Mme Longworth, en fut l'héroïne.

Assise au premier rang du public, elle contemplait d'un œil vague la plaine de crânes chauves qui s'étendait à ses pieds, lorsque, derrière elle, des spectateurs la prièrent à haute voix de retirer le gigantesque chapeau qui surmontait sa coiffure.

Elle n'en fit rien. Un huissier de service vint réitérer cette demande. Elle lui jeta un tel regard qu'il bailla en retraite en sautant très bas. Un second n'eut pas plus de chance. Alors, M. Longworth se pencha vers sa femme et lui murmura:

— Vous feriez mieux d'ôter votre chapeau.

— Je n'en ferai rien, répondit-elle en ricanant.

L'époux, élevant un peu la voix, répliqua: — Enlevez votre chapeau!

— Vous ne m'y forcerez pas, fut la réponse, lancée d'une voix agressive.

— Si vous le ferez, répliqua son mari d'un tel ton qu'il fut entendu par plus de cinquante personnes.

Et il ajouta: — Ne faites pas de scène, Alice, et enlevez votre chapeau.

A la fin, d'une main lente, Alice, s'exécuta. Elle ne disait rien, mais le télégraphe racontait que ses yeux pleuraient énergiquement.

LA JAMBE... A L'EPAULE

Presque tous les journaux ont reproduit sans source une dépêche de Viège annonçant qu'un malheureux avait eu la jambe coupée par le train « au-dessus de la clavicle ».

Si le renseignement était exact, il en résulterait que le pauvre homme avait une jambe qui lui sortait de l'épaule. Ce qui ferait comprendre comment il a pu être surpris par le train.

Mais il est plus probable qu'il avait la jambe à la bonne place, tandis que le rédacteur de la dépêche a commis et fait commettre aux journaux un de ces « lapsus » qui font la joie de ceux qui les découvrent.

Quant aux journalistes, ils en ont tant sur la conscience qu'il y a longtemps qu'ils n'en rougissent plus.

LE « FAR NIENTE » INTERDIT

On mande de Melbourne que le Conseil législatif de la Nouvelle-Guinée anglaise a élaboré un projet de loi destiné à encourager les habitudes du travail parmi les indigènes.

Le projet stipule que les indigènes ne possédant pas de fonds et ne payant pas d'impôts devront travailler pendant un mois dans l'année, faute de quoi ils seront mis en prison pendant six mois.

Il est probable que ce projet de loi rencontrera de l'opposition au parlement australien.

UN JEUNE HOMME PLEIN DE DEFAUTS

Un jeune homme de Chicago, nommé Cullen, demande un emploi par voie d'annonces sous cette forme qui n'est pas banale:

« Demande d'emploi pour un individu sans valeur propre à rien, six pieds de haut, maigre comme une allumette, portant des lunettes, âgé de dix-neuf ans mais paraissant en avoir vingt-cinq, ayant fait ses classes de grammaire et occupé vingt-deux places dans les cinq dernières années, dans des compagnies de chemins de fer et des maisons de commerce. Je suis, jusqu'à présent, un raté; je fume, je chique, je bois, je joue. Si quelqu'un veut encore essayer de moi, je me tiens à sa disposition. »

L'intéressé a déclaré qu'il prétendait tout avouer, espérant que quelque brave patron lui offrirait, en lui donnant un emploi, les moyens de s'amender.

LES MEFAITS DE BOLIDES

Les bolides sont encore plus nombreux qu'on le suppose généralement. Nous ne levons

pas la tête au ciel constamment et les projectiles lumineux évidemment traversent l'espace sans être toujours aperçus. On peut se demander comment il se fait que, menacés sans cesse du bombardement de ces masses interplanétaires, nous n'ayons pas plus souvent à relever d'accidents. Les bolides, évidemment, ne cherchent pas leur place pour tomber. Ils touchent terre comme ils peuvent. Or, les statistiques relèvent un petit nombre de gens tués par les bolides. Certains d'entre eux sont venus très près de rassemblements d'hommes ou de travailleurs, mais la mort par bolide est bien rare.

Or, voici qu'un journal américain nous fait part d'un naufrage occasionné par un bolide. C'est peut-être la première fois qu'un bolide ait produit pareil dommage. Il s'agit du voilier l'« Eclipse », de 1400 tonnes, qui se rendait de Newcastle à San-Francisco. Le voyage de ce voilier durait depuis 85 jours, par un temps calme. Tout à coup un orage éclata à l'horizon, puis quelques minutes après un fracas de grosse artillerie éclata au-dessus de la tête des matelots de l'« Eclipse »: On vit aussitôt un bolide frapper le faite du grand mât qui se brisa en morceaux. Poursuivant sa course, l'aérolithe perçait le pont, le faux-pont la quille et s'enfonçait dans la mer avec un sifflement aigu.

A en juger par le diamètre du trou percé sur le pont, le météore était un peu plus gros qu'une tête d'homme.

Un commencement d'incendie fut rapidement éteint, mais les matelots ne parvinrent pas à arrêter la voie d'eau. On manœuvra les pompes quatre jours durant sans prendre une heure de sommeil; mais malgré tout, le voilier fut envahi par les eaux. L'équipage dut abandonner le navire et se réfugia dans les canots. Le voilier disparut presque aussitôt dans les flots. Le capitaine Lassen se dirigea sur les îles Sandwich, la terre la plus proche. Le voyage de 9000 milles marins exécuté dans les embarcations fut marqué par de lamentables incidents. Ce fut surtout la soif qui fit souffrir les naufragés. Pour toute ration journalière, ils n'avaient à disposition que de deux gobelets d'eau par homme, et la chaleur était torride.

Treize jours après la chute de l'aérolithe, trois hommes sur seize succombèrent aux privations. Quatre jours plus tard les survivants aperçurent une île qu'ils atteignirent le lendemain. Ils furent accueillis avec bonté par les naturels. Un voilier les transporta à Honolulu.

Nous ne sommes donc pas à l'abri des méfaits des pierres tombées du ciel.

Nouvelles à la main

Le condamné superstitieux: — On vous exécutera demain matin, vendredi.

— J'aimerais mieux un autre jour... le vendredi, ça porte malheur!!

ETRANGER

ITALIE

LA GREVE AGRAIRE

La grève égraire de la province de Parme, qui dure depuis un certain temps déjà, est en retard dans la phase aiguë. A l'occasion de l'arrivée vendredi de 700 travailleurs libres, de graves désordres se sont produits malgré toutes les mesures prises pour les éviter. Des pelotons de cavalerie et d'infanterie avaient été requis et ils ont dû effectuer plusieurs charges contre les grévistes qui les ont assaillis d'une grêle de pierres; plusieurs soldats ont été blessés.

La Bourse du travail de Parme a déclaré la grève générale; d'autre part, tous les propriétaires ont déclaré le lock-out et ont fermé leurs usines.

En même temps, la Bourse du travail a publié un manifeste invitant les travailleurs à une résistance acharnée. Les autorités ont pris des mesures pour assurer l'éclairage et la confection du pain.

ETATS-UNIS

LE CANDIDAT A LA PRESIDENCE

Le candidat républicain à la présidence, M. Taft, s'est rendu dans sa ville natale, Cincinnati. A son passage à Cumberland, les républicains qui sont venus le saluer avaient amené avec eux quatre éléphants. (Cet animal est l'emblème du parti.) L'un des éléphants a offert un bouquet à M. Taft au bout de sa trompe.

DEPECHE

LE TSAR A ISCHL

Vienne, 22. — Le « Deutsches Volksblatt » a reçu de Berlin une dépêche annonçant que le tsar viendra au courant du mois de juillet rendre une visite à Ischl, à l'empereur François-Joseph. Cette visite la première depuis l'entrevue de Mürzsteg, aurait pour but de féliciter l'empereur à l'occasion de son soixantième anniversaire de règne. Le tsar viendra certainement s'il réalise son projet de visite au roi d'Italie dont, comme on le sait, il est également question.

TERRIBLE INCENDIE

Moscou, 22. — La nuit dernière a éclaté dans une sucrerie un incendie qui a cau-

sé pour 500,000 roubles de dégâts.

UN TYPHON EN PORTUGAL

Lisbonne, 22. — Un typhon s'est abattu sur la province de Mogador. Plusieurs personnes ont été détruites. Les détails manquent.

INCIDENTS A PARME

Rome, 21. — On télégraphie au « Messagero ».

Les carabiniers et soldats ont dû prendre de vive force les locaux de la Chambre du travail de Parme et ont été accueillis par une grêle de pierres. Les portes ont dû être enfoncées à coups de hache. Environ 50 syndicalistes ont été arrêtés. De nombreux documents ont été saisis. Un des plus fougueux agitateurs a disparu.

Dans les vieux quartiers de Parme, de toutes les fenêtres, les habitants faisaient pleuvoir des projectiles divers sur les agents de la force publique.

Dans la soirée de samedi, la ville a été plongée partiellement dans l'obscurité. Les autorités ont fait installer un phare électrique sur la tour Saint-Joseph pour découvrir les individus qui s'étaient postés sur les toits.

ANGLO SWISS BISCUIT CO. WINTERTHUR. ETABLISSEMENT de 1er ordre FABRIQUE DE Biscuits et Gaufrettes en tous genres. Qualité supérieure reconnue les meilleures. Demandez échantillons.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de 20 centimes.

Les personnes qui ne recevraient pas régulièrement le journal sont priées d'en informer immédiatement l'administration.

Agriculteurs, artisans

faites un essai avec le VIN BLANC de raisin secs à fr. 20. Vin rouge (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27 les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables. Echantillons gratuits et franco.

Se recommander, OSCAR ROGGEN, à Morat.

LA SEMAINE DE SUZETTE. Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS. Paraît le Jeudi. Le Numéro: 10 Centimes. Chez les Libraires ET DANS LES GARES.

Plus de Goûter! STRUMALINE. SOUVERAIN contre le gros cou. Dépôts dans toutes les pharmacies. Dépot général: D. Grewar, Meiringen.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION  
RUE DE LA DENT-BLANCHEADMINISTRATION  
DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Enveloppes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

— Journaux — Brochures — Registres —

Actions — Obligations

— Cartes de fiançailles —

Impressions soignées en tous genres

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

— Catalogues — Prix-courants —

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

— Menus —

etc.. etc.

Travail prompt et soigné

## LES MALADIES DE LA FEMME



Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

**JOUVENÉE de l'Abbé Soury**

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les maux l'attendent.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la **JOUVENÉE**, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancres, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes Blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENÉE** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **JOUVENÉE de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 la boîte, 4 fr. franco poste. Les trois boîtes 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé à **Mag. DUMONTIER**, pharmacien, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).

(Notice et Renseignements confidentiels gratuits)

## L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial  
du VALAIS, pour 1908 - 1909est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion  
et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de  
la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker  
libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié : frs. 3.75

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (2)

## La Chambre du Colonel

Peut-être connaissez-vous déjà suffisamment Moore — de réputation tout au moins — et mes explications sont-elles superflues. Mais si pour une raison quelconque, vous ne savez rien des événements qui en un si court espace de temps ont imprimé un cachet d'horreur sur cette vieille demeure, vous serez heureux sans doute d'être informé de ce qui en fait et en fera longtemps encore un lieu sinistre que non seulement les gens de couleur, toujours superstitieux mais aussi les personnes raisonnablement accessibles à la crainte indiquent du doigt en plein jour avec un frisson et s'empressent de fuir à la nuit tombante.

Elle existait déjà alors que Washington n'était qu'un village. Elle précéda le Capitole et la Maison-Blanche. Bâtie pour un homme puissamment riche, elle portait l'empreinte de solide opulence qui marque l'époque coloniale. Mais une ombre menaçante ne tarda pas à l'envelopper; trop de drames s'y étaient dérou-

lés, trop de gens y avaient trouvé la mort. On pourrait alléguer, à la vérité, qu'il suffit qu'une demeure soit ancienne pour qu'il s'y soit produit beaucoup de décès et nombre des tragédies intimes; il est rare toutefois qu'on puisse dire, comme dans le cas présent, que ces décès furent invariablement soudains et qu'ils présentèrent invariablement le même caractère. Qu'on trouve une fois dans une maison un corps inanimé étendu sur la pierre du foyer la chose peut n'avoir en soi rien de mystérieux ou d'anormal; mais que le fait se reproduise une seconde, une troisième fois, à la même place, on ne pourra se défendre d'une certaine méfiance; et les locataires possibles, faisant la sourde oreille aux annonces les plus alléchantes, laisseront croquer lentement la vieille demeure plutôt que de s'exposer à voir se ternir d'une tache nouvelle le foyer trois fois rougi déjà.

Ce sont là de vieilles légendes que je ne me permettrais pas de répéter, si un drame récent n'était venu les remettre dans toutes les mémoires. Je veux parler des faits singuliers qui marquèrent le mariage de miss Moore.

Riche, jolte, volontaire, la jeune Véronique Moore avait toujours nourri une étrange affection pour la maison de ses ancêtres, et à l'heure la plus critique de sa vie, elle se mit en tête de se prouver à elle-même et de démon-

trer à la société qu'aucune malédiction réelle ne pesait sur cette demeure. Près d'épouser celui à qui elle avait donné son jeune cœur, elle décida que la cérémonie du mariage, entourée d'une pompe extraordinaire, aurait lieu dans la maison fatale. La fête fut brillante autant que miss Moore l'avait souhaité; mais elle ne put échapper au mauvais sort qui apparemment régnait en ce lieu. Une des personnes présentes s'étant aventurée dans la pièce aux souvenirs funestes, la seule du rez-de-chaussée dont les portes n'eussent pas été ouvertes à la foule, fut cinq minutes avant la cérémonie trouvée morte devant le redoutable foyer. On était parvenu à tenir secrets pendant quelques instants la terrifiante nouvelle; mais sitôt après que les paroles sacramentelles furent prononcées, elle se répandit; une panique se déclara, et l'assemblée vida la place aussi subitement que si on eût découvert la présence de la peste.

Et c'est pourquoi je me hâtais de suivre l'oncle David quand il m'eût annoncé qu'il se passait quelque chose d'insolite dans la maison aux souvenirs tragiques.

II

## AU SEUIL DU MYSTÈRE

Bien qu'il eût plus de soixante-dix ans, l'oncle David était un excellent marcheur, et ce

soir-là en particulier son allure était si rapide qu'il arrivait déjà au bas de la rue alors que je tournais seulement le coin de l'avenue du New-Hampshire.

Sa silhouette dégingandée mais non disgracieuse, se confondant avec celle du molosse qui trotta à ses talons, était le seul objet mouvant dans la morne perspective de ce quartier, le plus désert de Washington. En approchant de la maison Moore, j'étais si impressionné par la quiétude environnante que j'aurais juré que les ombres étaient ici plus denses qu'ailleurs et que les quelques reverberes plantés à longs intervalles dans cette rue répandaient une clarté plus faible qu'en aucune autre voie de même longueur.

Entre temps la silhouette de l'oncle David avait disparu. Il s'était arrêté contre une clôture qui surchargée de plantes grimpances, en tournait et cachait en partie le petit pavillon du quartier à l'exception de la maison Moore, en d'autres termes, son propre logis.

Comme je le rejoignais, je l'entendis marmonner des phrases confuses qui paraissaient être des reproches à l'adresse de son chien. L'animal était devenu invisible et cette désertion, évidemment troublait le vieillard et l'affectait au delà de toute raison. Dans le discours qu'il adressait à l'infidèle compagnon, je parvins à

distinguer ces paroles:

— Tu es malin, trop malin. Tu vois ce volet détaché là-bas, aussi bien que moi, et tu t'en vas, poltron, la queue basse! Je ne puis pas moi! Mais attends un peu et je te montrerai ce que je pense d'un chien qui ne sait pas tenir bon et soutenir son vieux maître quand l'occasion se présente. Il craque, le volet, n'est-ce pas? Eh bien, laisse-le craquer. Je m'en moque, qu'il craque, moi, encore que je voudrais bien savoir quelle main l'a... Tiens, vous voyez, ces derniers mots s'adressaient à moi, qui m'étais avancé jusqu'à lui.

Oui, me voilà, je suis venu. Voyons maintenant ce qui se passe dans la maison Moore. Il devait s'attendre à cette proposition et pourtant la réponse fut longue à venir. Sa voix me parut altérée et d'un diapason un peu trop élevé pour être naturel.

Regardez cette fenêtre là-bas, s'écria-t-il. Celle qui a un volet entre-baillé. Observez-la et vous verrez le volet remuer. Là! Il a craqué. Avez-vous entendu!

Un grognement, qui ressemblait plutôt à un gémissement, s'éleva derrière nous. Instantanément le vieillard se retourna vers le porche et avec un geste furieux, il cria:

— La paix! Si tu n'as pas le courage d'affronter un volet qui bat, ferme au moins tes mâchoires et ne te laisse pas prendre pour

l'imbécile que tu es par tous les gens qui peuvent passer. Il n'y a pas à dire, dit-il, s'adressant autant à lui-même qu'à moi, ce chien devient vieux. On ne peut plus se fier à lui. Il abandonne son maître au moment où...

Le reste se perdit dans sa gorge en un bredouillement qui exprimait plus que de l'irritation.

Pendant ce temps, j'observais attentivement la maison. Je l'avais déjà vue bien des fois, mais je ne m'étais encore jamais arrêté à l'examiner à pareille heure, et parmi les grands arbres d'alentours qui l'ensevelissaient d'une ombre menaçante, je lui trouvai un aspect singulièrement funèbre et désolé. Un frisson me parcourut et un certain désir de tourner les talons me saisit. Mais domptant cette faiblesse peu digne d'un bon policier, je m'obligeai à fixer un œil sur la fenêtre en question. A travers les carreaux tour à tour visibles ou cachés à cause du volet qui s'ouvrait et se fermait selon le vent, je vis, ou je fus convaincu que je voyais, un rayon de lumière dans une demeure qui, si peu de temps auparavant, avait été une fois encore déclarée inhabitable.

Vous aviez raison, dis-je au vieillard qui s'agitait inquiet auprès de moi. Quelqu'un rôde dans la maison. Ne serait-ce pas madame Jeffrey ou son mari?

— La nuit dans une maison où il n'y a pas

le gaz? Cela ne me semble guère probable.

Ces mots étaient naturels, mais la voix ne l'était pas. Son attitude non plus ne s'adaptait pas tout à fait à la situation. En l'épaulant du coin de l'œil et en remarquant l'air gêné avec lequel il reculait dans les ténèbres, je m'écriai d'un ton plus enjoué qu'il ne pouvait s'y attendre:

— Je vais appeler un de mes collègues, et à nous trois, nous nous glisserons dans la maison pour nous rendre compte de ce qui s'y passe.

— Allez-y. Pas moi! répliqua-t-il violemment, en poussant la barrière dissimulée par les plantes grimpances derrière lui. Les Jeffrey prendraient mal mon intrusion dans leur propriété, ajouta-t-il d'un ton plus calme.

— Vraiment? répondis-je en riant.

Prenant mon sifflet, je lançai l'appel réglementaire; puis, sans cesser de l'observer, car j'étais frappé de la bizarrerie de ses allures et je jugeais qu'elles méritaient d'être surveillées autant que la maison pour laquelle il manifestait un si curieux intérêt, j'ajoutai:

— Une raison si futile ne devrait pas vous arrêter. Venez voir ce qui se passe dans cette maison que vous appelez tout à l'heure la vôtre.

Mais il se recula davantage dans l'ombre.

— Je n'ai rien à faire là-dedans, dit-il résolument. Véronique et moi n'avons jamais

été en bons termes. Je n'ai même pas été invité à la noce, bien que j'habite à dix pas de la maison. Non, j'ai fait mon devoir en appelant votre attention sur cette lumière, et je m'en tiendrai là. Que ce soit la lanterne sourde d'un cambrioleur, — vous ne savez peut-être pas qu'il y a dans la bibliothèque de véritables trésors, — ou que ce soit le feu follet qui effraye les imbéciles et cet idiot de chien, je n'en veux rien savoir, et je vous tire ma révérence pour ce soir.

Sur ces mots, il gagna sa porte et disparut sous la verdure qui recouvrait comme une draperie la façade du pavillon. Peu après, les riches sonorités d'un orgue retentirent à l'intérieur, suivies par les hurlements prolongés du molosse. Soit qu'il appréciait trop vivement la musique, soit qu'elle affectât ses nerfs péniblement, le vieux Rudge avait la coutume invariable d'accompagner ainsi son maître. L'oncle David d'ailleurs ne s'interrompait jamais pour faire cesser ce charivari discordant. Au contraire, la musique croissait de force et de volume, faisant s'accroître aussi l'expression de douleur ou de plaisir chez le malheureux Rudge.

Bientôt l'agent Hibbard, qui avait le premier entendu mon appel, accourut. Au moment où il me rejoignait, la lumière reparut à la fenêtre sur laquelle mon attention avait été dirigée.

— Il y a quelqu'un dans la maison Moore,

dis-je du ton le plus tranquille qu'il me fût possible de prendre.

Hibbard était un grand gaillard solide que j'avais considéré jusque-là comme un des plus crânes de la brigade. Or, après un rapide coup d'œil vers les hautes murailles du bâtiment solitaire, il manifesta un réel embarras et ne parut aucunement pressé de traverser la rue.

Il me fut difficile de dissimuler mon dédain.

— Allons, m'écriai-je en gagnant la chaussée, assurons-nous sans tarder de ce qui se passe là-dedans. L'immeuble est superbe, plein d'objets de valeur, les rayons de la bibliothèque renferment, paraît-il une quantité de bouquins précieux. Vous avez des allumettes et un revolver?...

Il me donna les allumettes, me tendit le revolver, et d'un air penaud qu'il cherchait à masquer sous un éclat de rire, il me dit:

— Si vous pensez en avoir besoin, je m'en séparerai volontiers pour une demi-heure.

Stupéfait de trouver cette coquardise chez un homme que j'avais toujours vu intrépide et résolu, je repoussai la main qui me tendait l'arme, et prenant mon air le plus sévère, je traversai la rue en lui disant, sans me retourner:

— Nous pouvons tomber sur toute une bande. Si vous trouvez très chic de me laisser affronter seul une demi-douzaine de malfaiteurs, je vous en fais mon compliment!...

Fouetté par mes paroles, il me suivit, mais sans l'entraîner que j'aurais voulu lui voir, attendu que ma propre assurance était plus feinte que réelle et que je n'étais pas sans sympathie, ma foi, pour ce chien qui préférait hurler un lugubre accompagnement aux airs de son maître, que d'aller voir ce qui se passait dans l'inquiétante demeure de la famille Moore.

La maison est trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire minutieusement. Les illustrations qui ont paru dans tous les journaux ont familiarisé le public avec tous les détails de l'imposante façade. Le grand porche, avec son banc pour les domestiques nègres, a été photographié et reproduit un nombre incalculable de fois, montrant les invités épouvanés, en train de fuir précipitamment par les deux battants ouverts. Ayant franchi le perron monumental, aujourd'hui s'éclairci et désert, je posai la main sur le bouton de l'antique porte d'entrée.

Je ne m'attendais pourtant pas à pouvoir pénétrer par là dans la maison, mais il est chez moi un besoin instinctif de procéder en toute chose de la façon la plus ordinaire que commande le bon sens. Concevez donc mon étonnement lorsque, cédant à une légère poussée de ma main, je vis la porte tourner sur ses gonds. Elle n'était même pas fermée au loquet.

(à suivre)